



Un New Deal à la Française

“Mes propositions pour l’emploi”

Mai 1994

Pierre Rastoin

Maire des 13^{ème} & 14^{ème} Arrondissements de Marseille
Président de la Mission Locale 13 - 14

UN NEW DEAL A LA FRANCAISE

MES PROPOSITIONS POUR L'EMPLOI

INTRODUCTION

Que penser d'un pays qui jouit, depuis plus de 40 ans, d'une situation unique au monde, qui est envié, si ce n'est jaloué, par la plupart des pays, et qui sombre dans la morosité et même la neurasthénie ?

Seul au monde, notre pays a vu son produit intérieur brut et son pouvoir d'achat global croître, de façon quasi continue, de 1950 à 1993. Deux années sans croissance (1973 et 1983) et une seulement (1993) avec une très légère décroissance (- 0,7 % ou - 1 % selon les sources) que toutes les prévisions voient largement corrigée en 1994.

La production de "l'entreprise France" est de grande qualité, de prix compétitifs, bien vendue, comme le prouve notre balance commerciale largement excédentaire (plus de 70 Milliards de Francs en 1993). La beauté de notre pays, ses qualités d'accueil, lui valent d'être le premier pays du monde pour l'accueil des touristes étrangers (plus de 60 millions en 1993).

Et que dire de ce qui nous est le plus cher, la liberté, les droits de l'Homme, l'égalité y sont respectés mieux que partout ailleurs au monde, au moins dans la loi, les intentions et les préoccupations.

Et pourtant !... Le chômage fait des ravages, les exclus se comptent par millions, l'angoisse monte dans toutes les catégories sociales, comme le montrent les sondages, qui participent d'ailleurs à l'accroissement de cette angoisse.

Sommes-nous donc en crise ?...

Mais une crise qui dure depuis 20 ans, est-ce une crise ?...

Il est intéressant de faire un rapprochement avec les Etats Unis des années 30. En 1933, la crise y fait rage depuis 4 ans. Les entreprises font faillite en série, le chômage atteint tous les records, le pouvoir d'achat s'est effondré. Le pays est complètement bouleversé. Franklin D. ROOSEVELT, fraîchement élu, bien conseillé par des économistes éclairés (son fameux "brain trust"), lance l'idée d'une redistribution, d'une nouvelle donne, d'un New Deal (*) et fait voter, en un temps record, une impressionnante série de lois.

(*) New deal. Ce terme est passé dans l'histoire économique, tant pis pour Monsieur TOUBON ! ...

L'économie repart, les américains se remettent au travail, retrouvent le moral et dix ans plus tard, sont en position de gagner la seconde guerre mondiale. Ils renouvelleront, alors, au niveau mondial l'opération New Deal avec le Plan Marshall. Bien sûr, les solutions proposées alors, sont très critiquées aujourd'hui. Il reste à saluer le formidable élan de toutes les forces vives d'un pays, au-delà de bien des clivages, capables de changer le cours d'un contexte économique et social.

Toutes proportions gardées, perte de moral et chômage mis à part, la situation actuelle est fondamentalement différente. Les remèdes nécessaires ne seraient-ils, pourtant, pas du même ordre ? Notre histoire nous a appris que, faute de vouloir -ou pouvoir- régler les problèmes à temps, le peuple français préférerait la révolution à la réforme, avec toutes les conséquences négatives que cela entraînait.

Aujourd'hui, face à l'ampleur et à la durée de la crise, chercheurs, chefs d'entreprises, responsables politiques, se mettent à réfléchir, à donner des idées, parfois bien mal mises en application... cf. le CIP !... On permettra à un élu local, confronté quotidiennement au drame de l'exclusion, dans ses quartiers défavorisés -les quartiers Nord de Marseille- de donner son point de vue et de participer modestement au débat. Face à un chômage qui frappe 25 % de ses administrés, mais surtout 35 % des moins de 30 ans, il n'est plus possible de rester observateur, même bienveillant : la plupart de ceux que je reçois à mes permanences, que je rencontre quotidiennement, ont une demande unique : un emploi, à la limite n'importe quoi, à n'importe quel prix.

Président de la Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes, Président de l'OPAC Habitat Marseille Provence, Maire des 13ème et 14ème arrondissements de Marseille, je ne peux plus me contenter de gestion, de réhabilitation, d'entretien des trottoirs ou des espaces verts... Je dois répondre aux problèmes des habitants ; or les problèmes des habitants, leur idée fixe, c'est l'emploi, encore et toujours. Combien de temps, pourra t-on les laisser sans réponse, sans espoir ?

I. CONTRADICTIONS ET CONSERVATISME

Les Quarante Glorieuses :

Quarante ans de progression ininterrompue. Un pouvoir d'achat global en hausse constante, qui a bénéficié à toutes les couches de la société. Il suffit de voir l'évolution, en 30 ans, de l'équipement des ménages, presque tous, aujourd'hui, en possession de l'équipement minimum, sanitaire ou ménager.

En 20 ans seulement, de 1973 à 1993, années de crise dit-on, en valeur réelle d'après l'INSEE, l'augmentation de la consommation des ménages a progressé de 75 %, c'est à dire pratiquement doublé !... C'est vrai, elle augmente moins vite qu'avant, mais elle continue à augmenter.

De plus, cette réussite exceptionnelle s'est faite en rétablissant les grands équilibres rompus depuis la guerre, inflation, balance commerciale, traduisant ainsi la compétitivité de la France sur le marché mondial. Un pays qui avait pris l'habitude d'importer des produits manufacturés en contre partie de ses produits agricoles, est devenu un pays moderne post-industriel, fournisseur de services et de produits élaborés, premier exportateur mondial par tête d'habitant.

Et pourtant, cette réussite s'est faite en excluant 15 à 20 % de la population du système productif (chômeurs, pré retraités, exclus divers...).

A l'inverse, 80 à 85 % des ménages ont bénéficié du progrès à un taux supérieur à la moyenne générale.

Mais, comme nous ne sommes pas des "sauvages", que nous sommes prudents aussi, favorisés par cette expansion continue, nous avons bâti un système de protection sociale exceptionnel. Notre vieille culture des droits de l'homme nous a fait inventer sécurité sociale et allocations familiales, certes, mais depuis la crise, Aide Personnalisée au Logement (APL), Revenu Minimum d'Insertion (RMI), et toute une série de mesures élaborées par des ministres successifs qui s'additionnent, se contredisent, se multiplient, si bien que plus personne ne se retrouve dans ce maquis.

Tout cela permet, sauf exception, la survie. La grande majorité des chômeurs ne sombre pas dans la misère absolue...

Mais nous avons oublié qu'aujourd'hui, dans notre société, le travail, l'emploi, l'activité, sont encore les seules voies qui permettent l'intégration, la considération sociale.

Cette exclusion frappe aujourd'hui, toutes les couches de la société, y compris les cadres. Du coup, l'angoisse ne touche plus seulement les exclus, mais chacun se sent menacé. C'est ainsi qu'une nation perd le moral. Et une Nation sans moral, sans dynamisme, se garde bien de prendre initiatives et risques. La consommation se restreint, les entreprises, comme les particuliers, n'investissent plus, cercle vicieux qui entretient le chômage. Jamais l'autofinancement des entreprises françaises n'a été aussi important. Jamais la progression des dépôts dans les banques n'a atteint de tels pourcentages. Tout le monde sent bien qu'on est en phase d'attente, que tout est possible : ou la nation se donne à n'importe quelle aventure, ou un sursaut profond, issu de notre histoire, fait prendre conscience aux français que la réforme est indispensable, que chacun est responsable, qu'il ne faut pas avoir peur de la vie, de l'avenir. Y faut-il un référendum sur l'emploi et le partage du travail comme le préconisent certains ? Je ne le crois pas, mais il faut surtout informer les français.

La culture française :

La France est riche d'une double tradition : un Etat fort, centralisé, arbitre et protecteur des citoyens et une aspiration profonde à l'égalité de tous, à la liberté et à la solidarité. Attachés aux Droits de l'Homme, nos concitoyens n'acceptent pas que se développe en France une société à deux vitesses. Il suffit de voir réagir à la moindre difficulté ceux qui se sentent lésés (paysans, pêcheurs, étudiants, victimes de catastrophes divers).

Toute autre est la tradition ou la culture des Etats-Unis, où la société à plusieurs vitesses est une constante (indiens, noirs, hispaniques...). On admire leur reprise économique, la création de 650.000 emplois depuis le 1er janvier 1994, ce sont des emplois plus que précaires, sous-payés et peu considérés : 27 millions d'américains sont réduits à la soupe populaire. Personne ne proteste. C'est admis par tous. De nombreux pays occidentaux acceptent aussi cette société à deux vitesses.

Impossible, dans notre vieux pays, avec notre culture, de laisser s'installer une telle société : les ghettos y ont toujours été refusés et la politique actuelle de la Ville tend justement à les éviter.

Les récentes réactions, profondes, viscérales presque, à l'instauration éventuelle d'un SMIC jeune sont révélatrices de cet état d'esprit. Or, ne nous cachons pas derrière les grands principes, nous vivons aujourd'hui, en France, à deux vitesses, si ce n'est à plus !

Et ça ne pourra pas durer ! Pourquoi en être arrivé là !

L'accueil des jeunes :

Erreur majeure de la génération actuellement en responsabilité, elle n'a pas su accueillir ses enfants dans le système productif. Qui plus est, elle les a leurés sur la valeur du diplôme. Nous avons cru et fait croire que le diplôme était le passeport garanti pour l'accès et le maintien à un poste d'encadrement. Qu'en sera-t-il, lorsque d'ici 4 ou 5 ans, 50 % d'une classe d'âge aura obtenu le niveau bac + 2 ou bac + 4, alors que le secteur privé, la fonction publique ou l'enseignement ne peuvent absorber que 20 % de cadres. De plus, les revues spécialisées, les dirigeants des écoles de gestion ou d'ingénieurs rivalisent dans la surenchère en affichant, contre toute vraisemblance, des salaires de départ, tous plus mirobolants les uns que les autres. Ne vaudrait-il pas mieux commencer dans l'entreprise, avec un salaire initial identique pour tous, en fonction des besoins en emplois et non en fonction des diplômes, la sélection se faisant ensuite dans le monde du travail, car il va y avoir surabondance de diplômés. Révision déclinante qui a déjà commencé. Mais combien, parmi les responsables, les enseignants, les parents ont compris que le type d'enseignement, le mode d'apprentissage, mais les centres de formation d'apprentis fortament ? On parle d'apprentissage, mais les centres de formation d'apprentis se vident car les entreprises ne croient pas vraiment à l'apprentissage, les lycées techniques spécialisés ont des centaines de places vacantes (je le vois, tous les jours, dans mon secteur municipal). Par contre, les listes d'attente aux centres de formation professionnelle pour adultes s'allongent.

Attendre une hypothétique croissance de l'économie pour créer des emplois ? De qui se moque-t-on ? Chacun sait bien qu'il faut plus de 7 % de croissance annuelle pour retrouver des créations d'emplois en nombre suffisant. De plus, chacun sait bien que la concurrence étrangère, notamment des nouveaux pays industrialisés, oblige à toujours plus de productivité et donc détruit des emplois.

Alors, que faire ?

La fureur destructrice des exclus ne se limitera bientôt plus à ces quelques manifestations sporadiques et ce n'est pas la présence renforcée des gendarmes ou CRS qui suffira à les canaliser. On l'a bien vu tout récemment. On pourra verser des torrents d'argent dans les banlieues, s'il n'y a pas un début d'espoir de trouver un emploi, cela ne servira à rien !

Les bénéficiaires de notre société post-industrielle risquent de tout perdre. Déjà des signes avant-coureurs se multiplient : casseurs des quartiers déshérités se mêlant aux manifestations d'étudiants, explosions de violence dans les grandes cités perturbées, vandalisme, dégradation

L'exaspération très visible des jeunes, la revendication bien nationale d'égalité, la démoralisation croissante des possédants, ... allons-nous à l'explosion ?

II. REFORME OU REVOLUTION

Ne faut-il pas repenser un partage de fait du travail entre ceux qui sont exclus de l'emploi et ceux qui en ont un ? Cette répartition entre ceux qui gagnent leur vie et ceux qui dépendent de l'aide publique nous satisfait-elle ?

Les manifestations violentes, avec destruction d'équipements publics ou commerciaux, s'apparentent au nihilisme de ceux qui, exclus à vie, ne supportent plus que d'autres possèdent. Imagine-t-on ce qui est dans la tête d'un jeune, qui prévoit 40 ans de chômage ou d'emplois précaires, jusqu'à la retraite, et quelle retraite ? Je suis de plus en plus souvent confronté à ces jeunes, à l'avenir bouché, prêts au meilleur comme au pire, n'ayant d'autres moyens d'expression que de casser : gymnases, centres commerciaux, baraquas de chantier... A mon étonnement, ils ont parfois participé aux réparations, à condition qu'on les écoute, qu'on recherche des solutions avec eux, qu'enfin on leur permette d'utiliser ces équipements ou qu'on les mette en piste pour un emploi : je l'ai expérimenté encore récemment.

Je reçois, je vais voir les responsables de ces centres. Je peux témoigner de leur compétence qui n'est pas en cause. C'est tout le système de la formation professionnelle initiale qui est à revoir : pourquoi l'avoir laissée à l'Education Nationale ? La formation professionnelle pourrait être confiée au monde de l'entreprise comme en Allemagne. On pourrait au moins essayer. Tous, enseignants, formateurs, responsables d'entreprises, comme politiques, et bien sûr parents, sommes concernés, au premier chef par l'insertion économique de nos jeunes. Il y va de la survie même de notre système social. Je ne parlerai pas plus longtemps de formation, c'est en soi un problème considérable.

De toutes façons, n'oublions pas que les classes jeunes actuelles -deuxième génération du baby-boom- remplacent les classes creuses de l'entre deux guerres où l'emploi féminin était encore faible. Ce sont des centaines de milliers d'emplois nouveaux qu'il faut créer chaque année, et de plus en plus d'emplois féminins.

Dans la Mission Locale 13/14, nous suivons 2600 jeunes de moins de 25 ans et n'avons plus rien à leur proposer, tout est supprimé depuis les CFI (Crédit Formation Individualisé) jusqu'aux PAQUE (Préparation Active à la Qualification et à l'Emploi), en attendant les nouvelles dispositions prévues par la loi GIRAUD, et non encore opérationnelles. J'y passe des heures à côté des intervenants pour écouter ces jeunes, en totale désespérance. Et dans l'état actuel des choses, je n'ai rien à leur proposer. Désespérant !

Pourra-t-on se contenter longtemps de donner de bonnes paroles, de fournir des stages plus ou moins "bidons", de servir un RMI qui n'est qu'une aumône sans réinsertion, d'aider à faire des lettres de motivation ou des préparations d'entretien d'embauche... sans suite.

Combien de temps ces jeunes ou ces moins jeunes accepteront d'être mis à l'écart ?

Si nous ne trouvons pas une série de solutions nous courrons tout droit à l'explosion. Des mesures ponctuelles sont certes nécessaires pour remettre à niveau ceux qui ont été trop blessés par leur exclusion, mais ce sont des mesures de masse, au niveau des 4 ou 5 millions d'exclus, qui sont à lancer rapidement.

Ne nous faisons pas d'illusions, c'est de partage qu'il s'agit ! et non par personne interposée, à la télévision, fût-ce par l'Abbé Pierre. C'est toute la population qui doit y participer, et c'est d'autant plus le moment que notre pays bénéficie d'un redémarrage économique.

Bien sûr, une grande explication est indispensable. On ne donne jamais volontiers. Mais il ne s'agit plus de devoir moral, de "charité", c'est de survie de notre société qu'il s'agit, particulièrement pour les "nantis", c'est-à-dire 80 % de la population française.

Et puis chacun y trouvera son intérêt, meilleur service pour les uns, des revenus pour d'autres, un redémarrage de la consommation et donc de l'Economie : un vrai new deal.

III. DES PROPOSITIONS

La solidarité, organisée par les particuliers ou les entreprises, n'est pas à l'échelle des besoins, la "charité" ne suffit plus.

A ce niveau de gravité et d'urgence, c'est d'évidence le rôle des collectivités publiques et d'abord de l'Etat. Laissons faire des expériences, des accords collectifs, que la loi entérinera. Il est, à cet égard, instructif de comparer les difficultés de la "loi GIRAUD" avec le succès du référendum d'Air France, pourtant illégal... Soyons pragmatiques !...

Le partage et la redistribution doivent être organisés par la puissance publique, garante de la justice sociale, de l'égalité des citoyens et disposant seule du privilège de lever l'impôt. C'est son rôle majeur.

Politiques, économistes, journalistes, multiplient les propositions, certaines très élaborées et chiffrées, d'autres à peine esquissées. Il n'est pas dans mon propos de les juger, ni d'en faire de totalement originales. Je voudrai seulement souligner quelques pistes, que mon expérience m'a permis de connaître, et qui me semblent porteuses d'avenir.

Les entreprises d'insertion. 10.000 emplois à protéger :

Trop de jeunes, et de moins jeunes, sont, aujourd'hui, exclus du système économique, par l'échec scolaire, à la suite de chômage, ou d'accidents de santé, voire même à l'issue d'une période de dépendance (alcool, drogue...) et que dire de ceux qui n'ont jamais vu le père travailler, chômeurs de la deuxième ou de la troisième génération, pour qui la notion même de travail régulier est inconnue?

Aucun ne sera, directement, reclassable dans le monde économique. Il leur faut un soutien. Des structures existent. Elles fonctionnent souvent remarquablement : régies de quartier, entreprises d'insertion ou intermédiaires, offrent aujourd'hui un véritable sas à l'emploi. Il faut développer leurs possibilités, les considérer comme de véritables services publics, à financer comme tels. Souvent elles ne peuvent pas s'offrir d'encadrement formé et expérimenté. Si les ASSEDIC voulaient bien assouplir leurs règles trop administratives, des cadres au chômage ou en pré-retraite pourraient retrouver occupation et utilité sociale, avec un complément d'allocation. Dans mes quartiers, ces entreprises sont nombreuses, imaginatives, quelques centaines d'exclus y retrouvent le goût du travail et de la vie. Le service rendu est un vrai service, le rôle d'insertion, d'intégration, est réel. La participation des habitants à l'entretien du quartier est, de plus, un gage certain de pérennité et donc d'économie.

Ces entreprises fournissent aujourd'hui, en France, environ 10.000 emplois. Elles remplissent un rôle pédagogique certain, qui doit donc être considéré comme tel et les situe bien loin de concurrents déloyaux des entreprises classiques, ce qui leur est souvent reproché.

Mais, elles ne jouent qu'un rôle d'appoint, encore qu'essentiel, dans le dispositif de lutte contre le chômage, un sas pour les plus défavorisés. Mais sans, ou presque, capital de départ, dépendant souvent de subventions arrivant avec du retard, elles sont très fragiles et ne peuvent se développer autant qu'il le faudrait. Lorsqu'il fallait favoriser le développement des PME, l'Etat a suscité la création de Sociétés de Caution Mutuelle, pourquoi aujourd'hui ne pas étendre leur champ aux entreprises d'insertion ?

Les Associations d'intérêt général, source inépuisable :

Leur nombre, l'étendue de leur gamme de services, leur souplesse, en font une composante essentielle de notre paysage social. A but médical (hôpitaux, dispensaires, centres de cure...), social (centres sociaux, foyers d'accueil, centres d'hébergement...), culturel (théâtres, bibliothèques, orchestres...), de protection de l'environnement..., leur absence de but lucratif les rend aptes à répondre à bien des besoins actuels ou futurs de notre société.

Employant des dizaines de milliers de salariés, elles expriment les préoccupations de millions de bénévoles. Leur développement, leur capacité à créer des emplois sont presque sans limite. Une limite incontournable, tout de même : leur financement.

Capables de "vendre" une partie des services rendus, l'essentiel de leurs ressources vient généralement de l'Etat, des collectivités publiques et territoriales. Et pourtant on entend de tous côtés, que l'Etat, sous prétexte d'économies, restreint le financement des associations agréées bénéficiant de prix de journée. Elles sont pourtant des outils majeurs de la solidarité, et bien souvent génératrices de réelles économies (elles sont moins coûteuses que l'hôpital psychiatrique ou... la prison).

Au moment où l'on parle tant de services aux personnes âgées ou aux handicapés, de soutien aux écoliers, d'animation dans les quartiers défavorisés, d'entretien du patrimoine ou de l'environnement..., que de voies ouvertes devant les associations !...

Combien ne seraient-ils pas heureux d'être embauchés au service de l'intérêt général pour un travail valorisant, souvent possible à temps partiel.

Bien sûr la contrepartie de cette souplesse, l'absence des contraintes de l'économie de marché, peuvent justifier des salaires plus faibles, une précarité du statut. Le choix doit être clair.

Les entreprises, partenaires privilégiés de l'emploi :

Ce sont elles qui fournissent et fourniront l'essentiel des nouveaux emplois. On parle beaucoup d'entreprises citoyennes, le Centre des Jeunes Dirigeants en a fait le thème d'un récent congrès. C'est vrai qu'elles ne peuvent ignorer leur environnement, social ou naturel, mais elles ne sont pas philanthropes. On ne le leur demande pas d'ailleurs. Encore faut-il qu'elles comprennent que leur intérêt à moyen ou long terme impose des contraintes à court terme. Une entreprise publique comme EDF-GDF a compris qu'investir dans la formation d'agents pouvait rendre un meilleur service aux locataires d'Habitat Marseille Provence, tout en assurant leur recrutement ultérieur.

Dans mon secteur municipal, un nombre important d'entreprises de la zone industrielle regroupées dans l'association Arnavant, ont bien compris où était leur intérêt : elles favorisent la formation initiale par des contrats avec le lycée professionnel voisin, comme la formation continue. Elles aident au recrutement et suscitent même la création de petites entreprises de services.

Elles ont noué des relations avec les centres sociaux des cités voisines et sont devenues un élément majeur de la vie du quartier. C'est encore préférable à la pratique antérieure de ghotto industriel.

Les seules possibilités réelles de créations d'emplois, aujourd'hui, sont dans les services et chez les PME. Les grandes entreprises industrielles n'en créent pas, bien au contraire. Les robots et les machines y remplacent les hommes.

Et même le tertiaire, dont on dit qu'il va créer des emplois, se prépare au contraire à en supprimer, en se mécanisant lui aussi, particulièrement dans ce qui est le plus porteur d'avenir, transports, télécom... La machine coûte moins cher que le salaire.

Le coût salarial de base, trop élevé dans notre pays, entraîne alors, pour sauvegarder les emplois de techniciens, des délocalisations vers les pays en voie de développement à bas salaires et même, parfois, plus subtil, sous-traitance à des filiales situées dans des pays européens où main d'oeuvre et charges sociales sont beaucoup plus faibles !... Un comble, permis par les règlements communautaires !

Or, si une chose est bien sûre, c'est que le SMIC ne peut pas être diminué. C'est un acquis intangible, on l'a bien vu avec l'affaire du CIP.

De plus, comme nous n'avons jamais su choisir entre investissements et emplois, impôts et charges sociales portent essentiellement sur les salaires et bien faiblement sur les machines. La mécanisation devient obligatoire pour une entreprise confrontée à la dure loi de la concurrence, même dans les services, et donc accélère la suppression d'emplois.

Des moyens au service de l'emploi :

Il faut trouver les moyens de diminuer le coût de l'emploi de base pour les moins formés, les moins expérimentés, ceux qui sont forcément les moins "rentables", durant le temps où l'entreprise aura à charge de les former. Cela ne concerne pas seulement les jeunes mais tous ceux qui ont été laissés pour compte. Des pistes sont aujourd'hui ouvertes par de nombreux chercheurs, que l'Etat donne donc l'autorisation de les expérimenter.

Je propose de diminuer les taxations, de supprimer, éventuellement même, les charges sociales, sur les salaires du niveau SMIC ou SMIC +. Par contre, il faut revoir en hausse, la taxation des investissements des entreprises (C'est le moment, avec la réforme à l'étude des bases de taxes professionnelles qui pénalisent l'emploi). La question doit être posée très clairement : que veut-on favoriser, l'investissement ou l'emploi ? S'il n'y a plus d'emplois, qui consommera ?

Je propose la prise en charge par la collectivité d'une partie des bas salaires. Un moyen évident et simple est de permettre la coexistence des indemnités de type RMI ou CES... avec un complément de salaire. Il est parfaitement immoral de tolérer que quelques 800.000 français perçoivent, sans contrepartie d'activité, le RMI. Et que dire des 600.000 CES à mi-temps, sans la formation complémentaire prévue à l'origine. Par contre si un RMIste ou un CES pouvait, tout en conservant son indemnité, trouver un emploi à plein temps pour un complément de salaire au niveau du SMIC, tout le monde y trouverait son compte. Ce sont les idées développées par Michel GODET (Professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers) et quelques élus et qui mériteraient d'être expérimentées : le coût en a été chiffré. Il est loin d'être exorbitant. En fait cela revient à financer l'activité plutôt que l'inactivité.

Tout cela remplacerait, plus simplement et bien avantageusement, les multiples formules où chacun se perd et particulièrement les moins qualifiés.

Une piste particulière consiste à faire prendre en charge le coût du service, indirectement par l'utilisateur. Je prendrai deux exemples dont beaucoup ont parlé sans apporter en fait aucune solution :

Le recrutement de pompistes pour les stations-service - 30.000 emplois minimum- au coût très faible (non vérifié) par pompiste de 3 centimes par litre. Rien ne s'est fait, les grandes compagnies ne voyant pas l'utilité de ce service, et surtout pas le moyen de le faire payer... Un moyen très simple pourtant : tout acheteur d'essence paie, déjà, quelques 5 Francs de taxes (essentiellement la TIPP : Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers). Pourquoi ne pas augmenter la TIPP de 10 centimes et rembourser les compagnies jusqu'à concurrence de 3 pompistes par station (en vérifiant leur recrutement effectif). Bien évidemment, ce calcul rapide est à affiner, mais il donne un aperçu de ce qui pourrait être fait si la volonté publique était affirmée. De nombreux autres services rentables et marchands peuvent encore être rendus en contrepartie de cette surtaxe, amenant gains de temps et moindre fatigue pour l'automobiliste.

Même chose pour les poinçonneurs du métro : on a également évoqué le Japon qui continue à employer des poinçonneurs et à nous vendre des machines à vérifier les tickets, mais sans agir dans les faits. Et pourtant, quel sentiment de sécurité sur les quais de voir une présence permanente ! Pourquoi ne pas accepter de laisser les compagnies de transports en commun augmenter quelque peu le ticket pour recruter de tels agents ? Et surtout pourquoi ne pas chercher comme la RTM (Régie des Transports de Marseille) a apporté des services complémentaires et bien utiles, comme le gardiennage ou l'entretien, lavage par exemple, de la voiture sur les parkings de terminus.

En fait, l'erreur fut de parler de "petits boulots" et de déconsidérer des services rendus depuis fort longtemps dans les pays anglo saxons : portage des journaux ou du lait, cireurs de chaussures...

Mais tout cela exige que chacun fasse travailler son imagination, que le salaire, fût-il faible, ne soit jamais versé sans contrepartie (RMI) et que, toujours, une large information soit donnée aux utilisateurs.

Et qui paie dans tout ça ?

L'Etat, les collectivités locales, bien sûr : c'est-à-dire le contribuable !

Je suis toujours surpris quand j'entends nos dirigeants, les premiers ministres en tête, affirmer qu'il faut, qu'ils vont baisser les prélèvements fiscaux. Ils doivent bien être les seuls à le croire encore !... N'oublions pas qu'en 1993, le total des prélèvements à encore augmenté pour atteindre 44 % du produit intérieur brut.

Or, qu'on le veuille ou non, la solidarité, le partage, passent par une redistribution, et seul l'Etat peut organiser cette redistribution.

Dans l'immédiat après-guerre, pour répartir sur toute la population la réparation des dommages de guerre, fut créé l'impôt de solidarité. Face au problème actuel du chômage, pour répondre au souhait profond du pays d'une plus grande égalité, pour éviter une société duale ou à deux vitesses, pour rendre au peuple français son moral, il faut à nouveau créer un impôt de solidarité.

A vrai dire un tel impôt existe déjà un tel impôt, c'est la CSG, qui frappe tous les revenus. Il suffirait de quelque peu l'augmenter. Une bonne information serait, alors, indispensable.

Une autre possibilité réside dans la création envisagée d'une TVA sociale. Pourquoi pas ? Puisque cette taxe ne pénalise pas les exportations, que seule la consommation intérieure est frappée, et qu'elle peut être sélective.

La survie de notre société, de son équilibre et -surtout si on compare avec les autres pays- de son bonheur de vivre, a un coût, un coût qu'il faut distinguer du fonctionnement du pays, le prix de la solidarité. Et quand on voit la facilité avec laquelle l'Etat a prélevé en 1993 plus de 100 Milliards de Francs pour l'emprunt BALLADUR, et qu'en 1994 ce sera à peu près le même montant avec les privatisations, on peut constater que des sommes considérables sont disponibles chez les français. La reprise, prévue et annoncée, donne de réelles possibilités : le "gâteau" devenant un peu plus gros, il est plus facile d'en mieux diviser les parts !...

CONCLUSION

Il est très frappant de voir le décalage entre la réalité des chiffres, ce qu'en pensent les observateurs et les économistes étrangers et le sentiment profond du pays, tel que le décrivent sondages et enquêtes d'opinion. Le décalage devient tellement flagrant qu'il doit bien y avoir des raisons. Les médias, pour la plupart proches du pouvoir, n'ont-ils pas leur part de responsabilité dans la noirceur du tableau ?

Plus réel, le chômage touche dorénavant l'encadrement, les milieux dirigeants, les jeunes diplômés, enfants chéris et choyés du système. Et ceux-là ont voix au chapitre, accès aux médias et ils en profitent. Or, ne nous faisons pas d'illusions, le balancier était allé trop loin en faveur des jeunes cadres, objets de surenchère à l'emploi, il risque bien de partir, pour un temps, de l'autre côté.

Enfin, encore plus grave, nous assistons à une mutation réelle, durable, du système mondial d'échanges, soulignée par la signature du GATT. Le choix de refus du protectionnisme ayant été fait, nous sommes dorénavant en compétition ouverte avec ce tiers monde, dont nous avons souhaité, peut être un peu naïvement, le développement sans en mesurer toutes les conséquences. Si nous voulons maintenir notre niveau de vie, c'est à un effort gigantesque de formation, d'imagination, d'intelligence que nous sommes appelés.

Par bonheur, depuis quelques 25 ans (depuis le duo POMPIDOU/CHABAN ?), notre pays a engagé avec succès le double pari de l'industrialisation et surtout de la formation professionnelle. Les succès de nos entreprises à l'étranger, l'accueil de touristes toujours plus nombreux sur notre territoire, montrent que nous sommes sur la bonne voie, et que nous sommes tout à fait capables de tenir une place de premier plan dans un monde ouvert.

A condition que nous comprenions que le problème de fond n'est pas d'ordre économique, mais d'ordre spirituel : quel sens voulons-nous donner à notre société ? Se replier sur nos peurs ou investir dans la vie, dans la jeunesse ?

A condition que, fidèles à notre culture et à nos traditions, nous soyons capables d'éviter la rupture interne et de prendre les dispositions pour permettre à chaque français, quelle que soit son origine, d'être toujours plus libre et égal en droit.

Cette note ne veut être qu'une pierre, très modeste, venant d'un homme de terrain, praticien de l'économie depuis plus de 35 ans, qui s'ajoute aux réflexions, aux idées, aux nombreuses propositions qu'on voit fleurir de toutes parts.

Premières hirondelles du printemps ?...

Des hommes de l'entreprise : François DALLE, Dominique de CALAN...

Des professeurs : Bertrand SCHWARTZ, le prophète en la matière, Michel GODET, Guy ROUSTANG, Bernard TOULEMONDE, Pierre MORIN...

Des consultants : Bernard BRUNHES, Jacques ROBIN...

Des philosophes : Alain TOURAINE...

et même des politiques : je pense particulièrement à Martine AUBRY et à sa fondation FACE avec qui je travaille dans Marseille 13/14

pour ne citer que ceux qui m'ont le plus éveillé, proposent aujourd'hui de nouvelles perspectives, ouvrent des voies d'espérance.

Pierre RASTOIN
Mai 1994

Pierre Rastoin

Maire du 13^e & 14^e
Arrondissement



Marseille le, 4 Mai 1994

PR/VI/N°

Cher ami

Maire d'un secteur municipal où le pourcentage des chômeurs dépasse les 25%, Président d'une mission locale qui voit passer des milliers de jeunes, sans perspective d'emploi, comment ne pas être préoccupé, angoissé même, devant le problème lancinant du chômage ?

Beaucoup y réfléchissent, certains font des lois ou des décrets. Mais ce n'est pas à coup de lois ou de décrets qu'on change la mentalité des gens.

C'est par le débat et l'information, c'est par le dialogue et la négociation, qu'on pourra faire évoluer l'opinion, la préparer à accepter des changements profonds de comportement.

Puisse ce document contribuer à faire mûrir l'opinion. C'est le vœu que formule l'acteur de terrain, l'observateur engagé que je suis.

Je vous prie de croire à mes sentiments les meilleurs.

Pierre RASTOIN

Mairie

Arrondissement

Bastide St Joseph
72, rue Paul Coxe - 13014 Marseille
Tél : 91 55 42 29 - Fax : 91 55 42 30

Les Arnavaux / St Barthelemy / Bon-Secours / Le Canet / Château-Gombert / La Croix-Rouge / St Gabriel / St Jérôme / St Joseph / St Just / Mairie / Ste Marghe / Les Médecins / Le Merlan / St Michel / Les Mourrets / Les Olives / Palama / La Rose